



Les fédérations patronales et les syndicats du secteur belge du transport de marchandises par la route et des prestataires logistiques pour compte de tiers souhaitent à nouveau s'adresser tant aux employeurs qu'aux travailleurs, ainsi qu'aux donneurs d'ordre, aux opérateurs au chargement et au déchargement et à la population.

Le secteur du transport de marchandises par la route et de la logistique veille à garantir en ces temps difficiles l'approvisionnement du pays et de ses citoyens.

Nos chauffeurs et nos collaborateurs logistiques, nos dispatcheurs et nos collaborateurs administratifs font encore et toujours de leur mieux pour effectuer leur travail. Mais nous insistons pour que leurs missions puissent être réalisées dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

C'est pour cette raison que nous souhaitons à nouveau mettre en exergue les points les plus importants.

Travailleurs :

- Respectez les règles en matière d'hygiène : lavez-vous régulièrement et longtemps les mains, éternuez ou toussiez dans des mouchoirs en papier et jetez-les directement après usage , ...
- Respectez la distanciation sociale maximale entre les collègues (1,5m), donneurs d'ordre, clients.
- Utilisez les moyens de protection personnel mis à disposition par votre employeur.
- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison et consultez un médecin.

Employeurs :

- Fournissez à vos travailleurs le matériel nécessaire à leur protection individuelle (gels hydroalcooliques, masques buccaux, gants jetables,...)
- Organisez le travail de façon à ce que la distanciation sociale (1,5 m) entre les travailleurs puisse être garantie de façon maximale.
- Mettez des produits désinfectants à disposition pour l'utilisation du matériel commun, ex. véhicules, chariots élévateurs, commandes, poignées, matériel de bureau, ...
- Renvoyez directement à la maison les travailleurs qui ne se sentent pas bien.

Clients:

- Donnez accès aux sanitaires au chauffeur présent sur les lieux de chargement et de déchargement afin qu'ils puissent respecter les recommandations d'hygiène.
- Organisez le travail afin que les chauffeurs aient le moins de contact possible avec le personnel de votre entreprise et que la distanciation sociale d'1,5 m puisse être respectée.
- Mettez des produits désinfectants à disposition des chauffeurs qui viennent chez vous pour charger et/ou décharger.
- Essayez d'effectuer, dans la mesure du possible, votre administration de façon électronique.